

RENCONTRES DE DÉPARTEMENTALES L'HABITAT

2013



Direction Départementale des Territoires de l'Essonne

Ce document a été réalisé par la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne (DDT) avec la contribution de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne (DDCS) et de la mission de coordination du Plan Départementale d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

Conception et réalisation graphique : Cédric Thomas - Cedricthomas@cedricthomas.net
Couverture : photo par WenQian Zhu, Projet de maisons associés, Cédric Thomas Architecte
Crédits photos : DR/Groupe 3F, Essonne Habitat, Antin résidences, SNL Prolog'ues.

Le 25 juin 2013

**VIRY-CHATILLON - AVENUE DE SABLONS -
RENOUVELLEMENT URBAIN - ANTIN RÉSIDENCES**



1 million de logements locatifs à loyer modéré serait à créer pour répondre aux besoins des ménages à l'échelle nationale. Le gouvernement a donc fixé un objectif annuel de réalisation de 150.000 logements locatifs sociaux. Cette question de la production de logements présente une acuité particulière en Ile-de-France, où sont recensés 35 % des demandes de logements sociaux.

Depuis plusieurs années, l'Essonne contribue à cet effort indispensable de production de logements sociaux. En particulier, elle est le premier département francilien en termes de production de logements sociaux familiaux neufs. Ce souci de privilégier la construction neuve dans le développement de l'offre sociale se traduit par le fait qu'elle représente 95 % de la production de l'année 2012.

Toutefois, cet effort doit être amplifié. L'Etat contribuera à cette dynamique par : une mobilisation accrue de son foncier grâce au nouveau dispositif introduit par la loi du 8 janvier 2013, la baisse du taux de TVA du logement social à 5 %, et l'augmentation des « aides à la pierre ». Cette ambition doit pouvoir se traduire dans les documents de planification et d'urbanisme qui constituent un outil fondamental de prise en compte par les collectivités des problématiques du logement.

Cet objectif de développement de l'offre sociale s'inscrit dans une politique plus globale en faveur du logement qui comprend notamment un volet consacré à la rénovation des logements existants. Au-delà des outils de droit commun (crédit d'impôt développement durable, ...), certaines collectivités s'engagent, en partenariat avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), dans des dispositifs spécifiques destinés à promouvoir auprès des particuliers une intervention sur le parc existant. 2012 a permis de conduire une telle réflexion sur 3 intercommunalités essonniennes en vue de la concrétisation courant 2013 de 3 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Ces dernières, qui permettent la mutualisation des moyens d'intervention et la mise en place d'outils de communication sur des territoires particuliers, constituent des leviers forts en termes de rénovation thermique, de lutte contre l'habitat indigne ou de lutte contre la perte d'autonomie.

**LES ULIS - CHAMP LASNIERS -
RENOUVELLEMENT URBAIN - i3F**



SOMMAIRE

1 LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES DE L'HABITAT

- 1.1 La production de logements en Essonne
- 1.2 Les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)
- 1.3 Les évolutions des outils d'urbanisme en faveur du logement
- 1.4 La mise en oeuvre de l'article 55 de la loi SRU

2 DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS

- 2.1 Le parc public
- 2.2 L'amélioration du parc privé
- 2.3 L'accession sociale à la propriété
- 2.4 La mobilisation du foncier public pour le logement

3 LE PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE (PNRU)

- 3.1 L'Essonne : 24 quartiers en rénovation urbaine
- 3.2 Un programme en pleine phase opérationnelle
- 3.3 L'accompagnement social des transformations urbaines

4 LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES ET LES POLITIQUES SOCIALES DE L'HABITAT

- 4.1 La mise en oeuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- 4.2 Le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)
- 4.3 L'hébergement et le logement temporaire
- 4.4 La mise en oeuvre du Droit Au Logement Opposable (DALO)
- 4.5 L'accès au logement
- 4.6 Les rapports locatifs
- 4.7 La Commission Départementale de Conciliation (CDC)

**VIRY-CHATILLON - AVENUE DE SABLONS -
RENOUVELLEMENT URBAIN - ANTIN RÉSIDENCES**



ATHIS-MONS - RENOUVELLEMENT URBAIN - i3F



**EVRY - CHAMPTIER DU COQ
REHABILITATION
i3F**

